



Reprise de travail inaptitude

Par moi, le 11/06/2012 à 21:28

Bonjour,
Bonsoir

voilà j'étais en arrêt j'usqu'à 4 juin j'ai eu ma visite de reprise le 5 juin j'ai été déclaré inapte à mon poste (1^{er} visite inaptitude qui sera confirmée à la 2^{ème} visite grave problème de dos et je suis femme de ménage aide à domicile) donc je suis allé chez mon médecin après ma visite de reprise donc le 5 juin il m'a remis un arrêt à compter du 5 juin j'usqu'à la tout va bien mais j'ai reçu un mail de mon employeur qui me dit de retourner voir mon médecin qu'il me refait mon arrêt à partir du 6 voici leur mail

"Vous allez devoir retourner voir votre médecin car la FD vient de nous avertir, il faut que votre arrêt parte du 6 juin car vous ne pouvez être en maladie lors qu'une visite de reprise chez le médecin du travail a lieu – cela est considérée comme du temps travaillé.

Le médecin devrait comprendre.

Merci"

que dois-je faire svp je suis perdu